

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Ren* *peuple meilleur* ”

PARAISSANT LE 1^{ER} ET LE 15^E

Champl. 'S, LES VACANCES EXCEPTÉES
om. d'écoles

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. Cloutier, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE : — Bonne année. — **Pédagogie** : Le fonds de pension. — Rapport de l'honorable surintendant de l'Instruction publique. — **Partie pratique** : Cours régulier de langue française. — Dictée I. Un chef sauvage. — II. L'égoïste. — Mathématiques arithmétiques. — Langue anglaise. — Tenue de livres. — Annonces.

Bonne Année!!!

L'année mil huit cent quatre-vingt-seize, comme celles qui l'ont précédée, est maintenant entrée dans le domaine du passé.

Quels événements nous réserve celle qui commence? C'est un secret que Dieu seul connaît et qu'il ne nous révélera qu'à mesure qu'ils se dérouleront sous nos yeux. Nous sommes sur ce point dans la plus profonde ignorance et ne pouvons que faire des conjectures basées sur notre expérience du passé, car la connaissance de l'avenir n'appartient qu'à Celui qui a en main nos destinées.

Chaque année porte avec elle un cachet particulier qui la distingue de toutes les autres par certains faits remarquables qui restent gravés dans l'esprit des populations, et qui se transmettent à la postérité, de père en fils, de sorte que pour les rappeler, on dit chez le peuple, après vingt, trente, quarante,

et même cent ans : l'année de la *grande gelée*, l'année du *siège*, l'année du *grand incendie*, l'année du *premier choléra*, etc.

Celle qui vient de finir a été remarquable et fera époque dans l'histoire des peuples par les nombreux événements extraordinaires qui se sont accomplis.

L'Europe, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique ont été tour à tour le théâtre de faits remarquables dont les effets et les conséquences se feront sentir dans le monde entier.

En Europe, le traité franco-russe, conclu pour contre-carrer la triple alliance et en neutraliser la portée, a eu pour effet de grandement modifier la politique des autres puissances de ce continent, et de les engager à vivre en paix entre elles, car désormais elles seront obligées de s'incliner devant ces deux colosses de la civilisation. Mais cela n'empêche pas que chaque nation s'observe, se guette, s'épie, et entretient des forces formidables prêtes à agir en toute éventualité.

Néanmoins, les relations diplomatiques semblent être toujours les plus amicales, les plus sincères, les plus cordiales, pour ceux, bien entendu, qui ne savent pas lire entre les lignes.

La politique générale de toutes les puissances de l'Europe est une politique expectative, et chacun attend le moment propice

pour agir de manière à bénéficier à son profit de la tournure des événements.

Cela n'empêche pas que chaque puissance ne poursuive à l'extérieur un but déterminé. De grands sacrifices d'hommes et d'argent sont faits pour consolider les intérêts de chacune dans ses colonies respectives.

C'est ainsi que l'Espagne, en recourant à des emprunts ruineux, lance continuellement depuis deux ans, sur la reine des Antilles, la belle Ile de Cuba, des milliers de soldats, pour retenir sous son joug ces braves insulaires qui combattent avec tant de courage, de bravoure et d'énergie pour se soustraire à un régime oppressif, onéreux et suranné.

On s'étonne en lisant les rapports pompeux qu'annoncent les journaux espagnols dans les comptes rendus des rencontres journalières qu'ont leurs troupes avec celles de ceux qu'ils appellent des rebelles. C'est à peine s'ils peuvent signaler, sans compter leurs propres pertes, quelques morts et quelques blessés. Que les grands guerriers d'autrefois, s'ils revenaient sur la terre, riraient de bon cœur en voyant le peu de résultats obtenus par des hommes qui possèdent tant de puissants moyens de destructions faire si triste figure, tandis que ces héros de l'antiquité qui, avec les armes les plus primitives, laissaient à chaque combat des centaines de milliers d'hommes sur le champ de bataille !

L'Italie, en imposant des taxes énormes à ses habitants, dont un grand nombre sont réduits à la dernière des misères, a subi de grandes défaites dans l'Éthiopie, et aujourd'hui, le roi Ménélick leur impose des conditions de paix aussi ruineuses qu'humiliantes. C'est la rétribution bien méritée par son gouvernement pour l'acharnement qu'il a mis depuis si longtemps à persécuter l'Église et son chef, à confisquer, au bénéfice de l'État, les biens des différents ordres religieux qui employaient leurs revenus au soutien des pauvres de Rome et des autres parties nécessaires de l'Italie.

L'Angleterre a eu aussi sa grande part dans les événements de l'année.

Le docteur Jamieson qui, l'année dernière, a monté et entrepris une expédition contre les Boers sans l'assentiment de son gouvernement, a été fait prisonnier, et envoyé en Angleterre où il a subi son procès devant un jury, a été trouvé coupable d'avoir violé le droit des gens et exposé son pays à une guerre avec l'Allemagne. Il a été envoyé en prison, où il est encore avec plusieurs de ceux qui l'ont suivi, et aujourd'hui on demande sa mise en liberté, avec ses camarades de captivité, pour cause de santé.

A cette occasion, l'empereur d'Allemagne, a adressé au président du Transvaal une lettre d'assentiment qui a failli amener un conflit entre l'Angleterre et sa sœur cadette. Heureusement la chose s'est arrangée à l'amiable, et l'on n'en entend plus parler.

D'autres graves questions ont aussi été l'objet de la sérieuse attention des hommes d'état de notre mère-patrie actuelle : la question d'Égypte, celle des Arméniens et celle de la délimitation des frontières du Vénézuéla.

Une puissante expédition a été équipée pour aller combattre, dans l'intérieur de l'Afrique, de nombreuses hordes de rebelles musulmans qui semaient sur leur passage le désordre et la désolation. Jusqu'à présent, cette même expédition a été victorieuse sur toute la ligne, mais pour en payer les frais, il a fallu prendre des argents affectés à un fonds d'amortissement appartenant à des capitalistes des différents États de l'Europe, dont plusieurs ont laissé faire, mais la France et la Russie ont réclamé au nom de leurs nationaux, et la question n'est pas encore définitivement réglée.

Depuis bientôt deux ans, les musulmans, ces mécréants fanatiques et fatalistes, égorgent sans pitié, aux yeux des nations civilisées, des milliers et des milliers de pauvres chrétiens arméniens sans défense. Dans les endroits éloignés, où l'on

n'a pas à craindre l'intervention des grandes puissances chrétiennes, on les traque comme des bêtes fauves. On s'empare de leurs biens, on les emprisonne, on leur fait subir toutes sortes de mauvais traitements, et on les égorge sans scrupule. La plupart du temps ce sont les soldats turcs qui commettent ces atrocités. Le Sultan, qui est le plus fanatique de tous les musulmans, fait semblant de ne rien connaître, et favorise à la sourdine tous ces massacres qui le débarrassent des chrétiens de son empire défaillant, et il reste sourd aux réclamations de ceux qui lui demandent justice.

Les puissances de l'Europe qui sont témoins de ce triste état de choses, n'ont pas eu le courage d'intervenir. Elles se sont contentées de faire de temps en temps, de molles et stériles représentations qui n'ont pas été écoutées par la Porte; les massacres des chrétiens ont continué de suivre leur cours, et nos pauvres frères de l'Asie continuent d'être victimes de ces monstres inhumains. Espérons que les puissances chrétiennes vont enfin ouvrir les yeux et mettre un terme à ce triste et déplorable état de choses.

En traversant l'Océan Atlantique, on trouve que, pendant l'année, plusieurs conflits se sont produits dans les différentes républiques de l'Amérique méridionale, mais la question qui nous intéresse le plus, à titre de citoyens britanniques, a été celle du règlement de la délimitation des frontières du Vénézuéla, entre l'Angleterre et cette république.

Pendant un certain temps, on a cru qu'un conflit surgirait entre l'Angleterre et les Etats-Unis qui, en vertu de la doctrine Monroe, ont voulu intervenir. Mais toutes les puissances de l'Europe, dont l'application de cette doctrine lésait les intérêts, s'y sont opposées.

Tout le monde sait qu'aujourd'hui, lorsqu'il s'agit de régler une grande question diplo-

matique, comportant un intérêt général, tous les délégués qui y prennent part font beaucoup de bruit dans les assemblées, crient bien haut, se trémoussent, font même des menaces pour obtenir les meilleures conditions possibles pour le gouvernement qu'ils représentent, mais qu'ils savent toujours manœuvrer de manière à éviter tout conflit. C'est ce qui est arrivé entre l'Allemagne et l'Angleterre au sujet de la question du Transvaal. Les Etats-Unis ont aussi tenue la même conduite prudente dans leur offre d'arbitrage entre l'Angleterre et le Vénézuéla. Ce dernier Etat n'a rien voulu conclure, avant d'avoir soumis la question à l'approbation des membres de son Assemblée législative, mais la question de la délimitation des frontières reste encore en suspens.

Des questions bien importantes se sont débattues pendant plusieurs mois chez nos voisins des Etats-Unis.

Leurs élections présidentielles, qui ont eu lieu dans le cours du mois de novembre dernier, ont mis en présence les deux plus puissants partis du monde entier : les argentistes, personnifiés par leur chef, M. Bryan, et les non-argentistes, représentés par M. McKinley.

Malgré la lutte gigantesque qu'on lui a livrée, ce dernier a obtenu au scrutin, une majorité considérable, et deviendra, au mois de mars prochain, le président de la plus grande république qui existe sous le soleil. Cet événement aura une grande influence dans les rapports de notre pays avec nos puissants voisins.

Bien que l'*Enseignement primaire*, depuis sa fondation, se soit toujours tenu en dehors des partis politiques, et qu'il ait constamment conseillé aux membres de la famille enseignante d'observer la plus grande neutralité sur ce point, sans cependant abdiquer leurs droits de citoyens, en votant à chaque élection pour le candidat de son choix, son rédacteur croit pouvoir, sans blesser les suscepti-

bilités d'aucun parti, parler aussi impartialement que possible du grand événement politique qui s'est produit chez nous le vingt-trois de juin dernier.

Depuis dix-huit ans, le parti conservateur tenait les rênes du pouvoir à Ottawa, et le vingt-trois juin dernier, limite extrême fixée par notre Constitution pour les élections générales, une lutte gigantesque et formidable s'est livrée entre les deux partis, et le chef libéral, M. Wilfrid Laurier, Canadien-français, a été porté au pouvoir par le suffrage populaire.

Ce grand événement fera certainement époque dans nos annales politiques, et l'avenir nous dira si le peuple du Canada a su montrer, dans son choix, s'il avait compris les vrais intérêts du pays.

Dans quelques mois, nous aurons à nous prononcer, par le suffrage que nous aurons à donner, s'il faut confier le pouvoir de notre législature locale à M. Flynn, premier ministre de la province de Québec, ou à M. Marchand le chef libéral de l'opposition. Ici encore, l'*Enseignement primaire* con- eille à ses lecteurs la plus grande prudence et la plus absolue neutralité. Que chaque instituteur s'abstienne de toute cabale, de toute intervention, mais qu'il aille sans bruit déposer son vote dans l'urne pour le candidat de son choix.

Nous venons de recevoir le rapport de l'Honorable Surintendant de l'Instruction publique pour l'année scolaire 1895-96.

Ce document officiel est excessivement intéressant par les renseignements précieux et instructifs qu'il renferme. Toutes les appréciations de l'hon. M. de La Bruère dénotent l'homme de lettres qui justifie le choix heureux que le gouvernement a fait en le plaçant à la tête du plus important département de son pays.

Deux inspecteurs d'écoles ont été dernièrement nommés : M. Robillard, ancien instituteur de Montréal, et M. J. Chabot, formé à l'école normale Laval.

Nous souhaitons bienvenue et succès à ces deux dignes titulaires que les talents et les succès professionnels ont portés à des postes si honorables et si dignes de confiance.

Il me reste, chers lecteurs, à vous souhaiter une bonne année pour vous, vos familles et vos intéressants élèves.

J.-B. CLOUTIER.

Le fonds de pension

A la dernière réunion de la Commission administrative du fonds de pension des instituteurs primaires, il a été constaté que la caisse de retraite était en déficit cette année. Ce déficit sera au moins trois fois plus considérable l'année prochaine.

En présence d'un tel état de choses, que convient-il de faire ?

— Augmenter le taux de la retenue ? — Non. Le pauvre instituteur n'a pas les moyens de grever de nouveau son modeste, très modeste budget. Diminuer la pension actuellement accordée aux instituteurs en retraite ? — Ce serait tromper, sous le couvert de la loi, les vieux maîtres qui reçoivent leur pain quotidien de la caisse de retraite.

Mais que faire ? — C'est très simple pour ceux qui ne cherchent pas à compliquer les problèmes les plus faciles.

La Législature n'accorde que la faible somme de mille piastres à la Caisse de retraite des instituteurs primaires. Pourquoi, dès la présente session, cet octroi ne serait-il pas au moins triplé. Tout le monde veut améliorer le sort de l'instituteur ; eh ! bien, que l'on agisse.

Ce premier pas fait, corrigeons la loi actuelle qui régit le fonds de pension, d'après les amendements suggérés par l'honorable M. Ouimet et publiés dans l'*Enseignement primaire* du 15 septembre dernier.

D'après ce projet, le maximum des pensions est fixé à \$700.00 (1) au lieu de \$1,050.00 comme le veut la loi actuelle. Puis, par l'article qui suit, aucun fonctionnaire ne peut obtenir une pension à moins de vingt ans de service. La clause de la loi en vigueur qui permet aux fonctionnaires de l'enseignement *de se mettre à leur pension* pour des raisons de santé, après dix années de service, est en partie la cause du désastre qui menace le corps enseignant de la province de Québec. En fixant à 20 ans le minimum des années de service, nous sauverons chaque année, à l'avenir, des milliers de piastres à la Caisse de retraite. Cet article projeté, que nous allons reproduire dans un instant, mettrait fin à une criante injustice si il était adopté.

Jusqu'à cette année, depuis 1880, tous les titulaires des écoles primaires sont obligés de payer, sur leur salaire, *deux pour cent* à la Caisse de retraite. Un instituteur, ou une institutrice, enseigne 8 ou 9 ans. A cette époque, il tombe malade et abandonne sa profession. En vertu de la loi actuelle, cet instituteur ne peut bénéficier du fonds de pension et de plus il perd les 20% qu'il a versés chaque année dans la Caisse. Il en est de même pour celui qui enseigne 15 ou 20 ans, et se retire de l'enseignement en parfaite santé. L'article ci-dessous met fin à ce régime. Lisons-le :

“ Art. 224:3 Après vingt ans de service, tout fonctionnaire, quel que soit son âge, peut obtenir une pension, lorsqu'un accident grave ou une santé altérée le met dans l'impossibilité de continuer à remplir ses fonctions; pourvu que cet accident ou cette mauvaise santé ne soit pas le résultat d'une conduite réprouvée par la loi ou la morale.

Après dix ans et moins de vingt ans de service, pour les causes mentionnées dans le paragraphe précédent, tout fonctionnaire peut demander le remboursement, sans intérêt,

(1) L'association des instituteurs de Québec a suggéré de réduire ce maximum à \$600.00.

des sommes qu'il a versées au fonds de pensions.”

Voilà comment, avec de la bonne volonté, on peut sauver la situation la plus difficile.

C.-J. MAGNAN.

Rapport de l'honorable surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 10 novembre 1896.

L'honorable M.-F. HACKETT,

Secrétaire de la province,

Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, pour l'information de la législature de la province, mon rapport sur l'Instruction publique pour l'année scolaire expirée le 30 juin 1896.

Mon département prend d'année en année plus d'extension et l'ouvrage augmente en proportion de la population, de l'accroissement du nombre d'écoles et des besoins généraux de la province.

En 1895-96, nous avons reçu au département 14,645 lettres et nous avons expédié 5,462 circulaires et formules de rapports et 17,972 lettres. Le nombre de dossiers pour affaires nouvelles s'est élevé à 2,850. En y ajoutant 1,390 dossiers pour élections et nominations de commissaire et syndics d'écoles nous avons un total de 4,240 dossiers.

La nouvelle que le gouvernement allait augmenter les allocations en faveur de l'Instruction publique a réjoui tous ceux qui s'intéressent à l'avenir des nouvelles générations. Depuis l'établissement de la Confédération, les octrois destinés à l'Instruction primaire sont restés les mêmes d'années en années et lorsqu'on constate que les maisons d'éducation qui, en 1867, étaient au nombre de 3,907, s'élèvent aujourd'hui au chiffre de 5,903, on ne peut qu'approuver le gouvernement de la détermination qu'il a prise de contribuer à favoriser davantage le progrès intellectuel du peuple.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTEURS ET AUX INSTITUTEURICES

Lors du congrès des inspecteurs d'écoles tenu l'an passé à Saint-Hyacinthe, ces messieurs ont formulé des vœux, dont plusieurs étaient basés sur des recommandations faites antérieurement, soit par le comité catholique, soit par le comité protestant du Conseil de l'Instruction publique. Au nombre de ces vœux est un octroi spécial qui sera payé directement aux instituteurs et aux institutrices les plus méritants, afin d'encourager leurs efforts et de garder dans la carrière de l'enseignement un plus grand nombre de personnes compétentes.

Quand on songe aux salaires en général peu élevés payés aux professeurs de nos écoles primaires, une telle gratification, dans l'opinion de personnes d'expérience comme le sont les membres du Conseil de l'Instruction publique et les inspecteurs, aurait l'effet de contribuer grandement à l'efficacité de l'enseignement. Une somme de \$14,000.00 serait suffisante dans le moment pour atteindre le but désiré.

TRAITEMENT DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTEURICES

Je viens de mentionner les traitements peu élevés des instituteurs et des institutrices. Je crois devoir faire exception pour le district de M. Brault qui comprend les comtés de Jacques-Cartier, Vaudreuil et Soulanges. Je suis heureux de citer ce district comme modèle aux autres. En référant au rapport de M. Brault, on constate que la moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés a été de \$343.00 et des institutrices laïques brevetées de \$144.00. Dans la paroisse de Saint Polycarpe spécialement, de 1879 à 1896, la moyenne des traitements a augmenté de 80 pour cent. Il serait à souhaiter que cet exemple fût imité et, comme le dit si bien M. l'inspecteur, les commissaires d'écoles de cette partie de la province, apprécieront les services que rendent à la société les éducateurs de la jeunesse.

ÉCOLES NORMALES DE FILLES

Comme vous le savez, il n'existe pour les filles que deux écoles normales dans la pro-

vince, une à Montréal pour les élèves protestantes et une à Québec pour les élèves catholiques.

Je crois de mon devoir de recommander, de nouveau, au gouvernement la fondation de plusieurs écoles normales catholiques pour les filles, sans quoi l'enseignement primaire ne pourra avoir des résultats très prononcés. Ces nouvelles institutions répondraient à un besoin pressant que M. l'abbé Verreau, principal de l'école normale Jacques-Cartier fait parfaitement ressortir quand, entre autres remarques, il fait la suivante :

“ En formulant des programmes, dit-il, en faisant subir des examens, le gouvernement a élevé le niveau des connaissances que doit avoir l'instituteur. C'était le point de départ : il était nécessaire ; mais on ne peut s'y arrêter indéfiniment. Il ne suffit pas que les maîtres soient instruits ; il faut encore qu'ils aient acquis une expérience, aussi grande que possible, des enfants et de l'application des principes pédagogiques. Si on excepte ceux qui ont été formés dans les écoles normales et dans les communautés enseignantes, combien y en a-t-il parmi les autres qui soupçonnent la nécessité d'une bonne méthode pour enseigner avec efficacité les éléments de l'arithmétique ou de la simple lecture ? Ou, s'ils l'ont étudiée, combien y en a-t-il qui sachent l'employer à propos.....”

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

On pourrait jusqu'à un certain point obvier à l'inconvénient signalé par M. l'abbé Verreau en remplaçant la visite d'automne des inspecteurs par une série de conférences pédagogiques d'un caractère pratique données aux instituteurs et institutrices de chaque paroisse, afin d'imprimer une meilleure direction au personnel enseignant, ce qui nécessiterait l'allocation d'une somme de \$11,000.00. Ces conférences seraient d'autant plus importantes que la très grande majorité de nos institutrices n'ont pas eu l'avantage d'étudier dans les écoles normales.

CONVENTIONS D'INSTITUTEURS

En vertu des règlements du comité protestant, des conventions d'instituteurs et d'institutrices (Teachers' institutes) ont eu lieu en

juillet dernier à Richmond, Inverness et Aylmer. Il peut être intéressant de savoir que, durant les douze dernières années, au delà de trois mille personnes ont assisté à ces conférences. Ainsi environ 19 pour cent des instituteurs protestants ont pu profiter annuellement de ces conventions, fait qui, d'après le rapport unanime des inspecteurs, a contribué beaucoup à l'efficacité de l'enseignement.

PLANS DE MAISONS D'ÉCOLE

J'ai fait préparer, par les architectes du ministère des travaux publics, une série de plans de maisons d'écoles à la campagne. Je les ai fait lithographier et je puis maintenant les distribuer gratuitement aux commissaires d'écoles qui m'en feront la demande.

J'ai cru devoir en insérer un fac-similé, sur une échelle restreinte, dans le présent rapport.

Je suis heureux de dire que déjà plusieurs municipalités scolaires se sont empressées de s'adresser à mon département pour se procurer les plans dont elles avaient besoin. Il sera facile aux ouvriers de la campagne de les exécuter, car ils sont simples et compréhensibles. Ils ont aussi l'avantage d'être conformes en tout aux lois de l'hygiène et aux règlements du Conseil de l'Instruction publique.

Les maisons d'écoles jusqu'à présent ont été construites sans plans déterminés, et le surintendant avait souvent de la difficulté à faire accepter par les commissaires d'écoles les dimensions exigées par la loi.

J'exprime l'opinion que la préparation de ces plans constitue un progrès réel dans le mode de construction de nos écoles.

MANUEL D'AGRICULTURE

A sa séance de mai dernier, le comité catholique a donné son approbation à un nouveau manuel d'agriculture destiné aux écoles primaires. Ce manuel est illustré, bien imprimé, et a été préparé avec beaucoup de soin. Il aura, avec d'autres, sa place marquée à l'école, et afin d'inculquer aux enfants les notions préliminaires de l'agriculture, et de développer chez eux le goût pour le travail des champs, j'ai adressé aux inspecteurs, de même qu'aux commissaires d'écoles, des circulaires pour leur demander de favo-

riser autant que possible l'enseignement agricole.

Ce manuel renferme aussi des problèmes d'arithmétique qui se rapportent à l'agriculture.

Je ne doute pas que les écoles normales seront les premières à payer d'exemple en continuant à donner des cours d'agriculture aussi complets que possible à leurs élèves, afin de les rendre aptes d'avantages au professorat auquel ils se destinent.

(à suivre)

Cours régulier de langue française

d'après une méthode nouvelle et graduée

DEGRÉ ELEMENTAIRE

Par C.-J. MAGNAN

(Tous droits strictement réservés.)

DEUXIÈME MOIS

(Suite)

LEÇON XVII

Grammaire

Le nom.—(Suite du genre)—*Formation du féminin dans les noms.*

Le maître écrit au tableau :

Parent, marquis, canadien, lion, berger, ouvrier, créateur, lecteur, voyageur, voleur, prince, maître.

Il invite ensuite les élèves à écrire ces noms deux fois, en colonnes séparées, puis à placer devant chacun d'eux l'article *un* dans le premier cas et l'article *une* dans le second cas, ayant le soin de faire trouver le *féminin correspondant* des mots donnés :

un parent	une parente
un marquis	une marquise
un Canadien	une Canadienne
un lion	une lionne
un berger	une bergère
un ouvrier	une ouvrière
un créateur	une créatrice
un lecteur	une lectrice
un voyageur	une voyageuse
un voleur	une voleuse
un prince	une princesse
un maître	une maîtresse

DÉFINITIO : — Avec un nom masculin, on forme le féminin correspondant de plusieurs manières :

1^o en ajoutant un *e*, ex. : *lupin, lapine* ; 2^o en doublant la consonne finale et en ajoutant un *e*, ex. : *patron, patronne* ; 3^o en changeant *er* en *ère*, ex. : *fermier, fermière* ; 4^o en changeant *eur* en *euse*, ex. : *menteur, menteuse* ; 5^o en changeant *leur* en *trice*, ex. : *instituteur, institutrice* ; 6^o en changeant *e* en *esse*, ex. : *âne, ânesse*. (1)

EXERCICE ORAL. — Former oralement le féminin des noms qui suivent : américain, citoyen, directeur, hôte, baigneur, comte, acteur, tuteur, charcutier, ours.

DICTÉE. — *L'enfant riche.* — Il fait froid dehors. Paul s'amuse dans la grande salle, près d'un bon feu. Il est richement vêtu et obtient tous les joujoux qu'il veut avoir. Tout à coup, quelqu'un sonne à la porte. On ouvre et un pauvre enfant, maigre, couvert de haillons et tout transi entre timidement. La maman de Paul fait asseoir le petit malheureux près d'elle et lui adresse de douces paroles. A la vue des souffrances du petit pauvre et au récit de ses malheurs, l'enfant riche est touché. Paul donne lui-même à manger à son hôte, il le couvre de ses meilleurs habits et prie sa mère de faire parvenir à la famille du petit mendiant le montant de ses épargnes.

La mère, toute radieuse, embrassa son fils et mit aussi un baiser sur le front du pauvre.

ANALYSE. — *Paul s'amuse dans la grande salle près d'un bon feu.*

Analyse de la phrase

Dans cette phrase, il n'y a qu'une proposition.

amuse		verbe
Paul		sujet
s' (mis pour se)		complément dir.
dans la grande		
salle près d'un		
bon feu		

Analyse grammaticale

Paul		n. propre de personne, m., suj. de s'amuse.
s' (pour se)		pronom (remplace Paul) compl.dir. de amuse.

(1) Ces règles arriveront plus tard à l'étude de la formation du féminin dans les adjectifs.

amuse (s')		verbe qui a pour sujet Paul.
dans		prép. fait rapporter <i>salle</i> à <i>s'amuse</i> (1).
la		art. féminin, dét. <i>salle</i> .
grande		adjectif qui ajoute une bonne qualité au mot <i>salle</i> .
salle		n. c. de chose, f., comp. cir. de lieu de s'amuso.
près de		loc. prép. fait rapporter <i>feu</i> à <i>s'amuse</i> .
un		ad. de nombre m., dét. <i>feu</i> .
bon		adjectif qui ajoute une bonne qualité au mot <i>feu</i> .
feu		n. c. m. de chose, compl. cir. de s'amuse.

INVENTION. — 1^o Faire trouver cinq noms féminins et cinq noms masculins. Ecrire deux fois chacun de ces noms en les faisant précéder des mots *le* ou *un* et *la* ou *une*. 2^o Faire entrer trois noms féminins dans une phrase. Ex. : *mère, pain, bois*. *Ma mère* est charitable. Avec le *blé* on fait du pain. Le *bois* sert à chauffer les maisons en hiver. 3^o Le maître écrit au tableau les noms suivants : *traîneau, patins, image, casquette, tambour, cahier, arloise, fièvre, médaille, souliers*.

Il écrit ensuite sur le tableau les phrases inachevées suivantes :

J'ai un .		Nous avons des . .
Tu as une . .		Vous avez un . .
Il a une . .		Jean et Charles ont une . .
Joseph a la		Jeanne et Cécile ont la même . .
Antoine a un		Ils ont de beaux . .

DEVOIR A LA MAISON. — I. Mettre par écrit l'exercice oral. II. Copier la dictée au propre en soulignant les noms masculins. III. Analyser la phrase suivante : *J'ai mangé une pomme qui était délicieuse.*

(à suivre.)

Dictées

(Pour l'Enseignement primaire)

I

UN CHEF SAUVAGE

C'était le plus jeune chef de sa nation. La nature avait pris soin de le désigner au choix de la tribu en ébauchant rudement sur son front le caractère de sa sauvagerie royauté. Il était grand, et sa tête, bien dégagée de ses épaules, tournait sur la nuque comme celle des vautours dont elle rappelait d'ailleurs

(1) S'amuse où : dans la salle :

l'air dominateur. Tous les traits de son visage, énergiquement modelés, laissaient voir, comme dans un marbre de *Michel-Ange*, l'action des muscles et la nature de chaque passion qui venait agiter tour à tour le fond de son âme. La couleur de bronze neuf qui recouvrait ses traits ajoutait *quelque chose de dur* à l'impression qu'ils produisaient. Un collier de griffes d'ours ceignait trois fois son cou et tenait suspendue, au milieu de la poitrine, une plaque de cuivre clair sur laquelle étaient grossièrement gravés le signe de sa nation et une effigie du roi de France. Ses longs cheveux noirs, entrelacés avec des plumes rouges et groupés en gerbes désordonnées sur le sommet de la tête, flottaient au gré des vents comme une crinière de bison, jetant sous le soleil des reflets d'un bleu métallique. Il portait à sa ceinture, autour de son *tomahawk*, six chevelures blondes qui disaient assez que les souvenirs qu'il avait échangés avec les Anglais n'étaient point des témoignages d'amitié. Un grand manteau de peau de caribou, tannée en jaune-ocre, l'enveloppait depuis la tête jusqu'à mi-jambe, dessinant sous ses plis aplatis sa forte charpente. Des dessins brodés en poil d'original et une frange en dards de porc-épic ornaient ce vêtement. Les bras, les jambes et le haut de la poitrine étaient nus ; les pieds portaient le mocassin *national*.

N. BOURASSA.

EXPLICATIONS ET EXERCICES : elle rappelle : quel nom représente le pronom *elle* ? tête.—*Michel-Ange* : (prononcez *Mikel*) célèbre artiste, peintre et sculpteur.—*quelque chose de dur* : quelle est la nature du mot *quelque chose* ? c'est ici un pronom indéfini ; il est masculin. Quand cette expression signifie *quelque soit la chose*, on a le nom chose féminin, accompagné de l'adjectif indéfini *quelque* : *quelque chose* aimable et persuasive que vous lui disiez, il ne vous écouterait pas.—*qu'ils produisaient* : que remplace le pronom *ils* ?—*les traits*.—*ceignaient* : faites conjuguer ce verbe : *ceindre* ; *ceignant* ; *ceint* ; *je ceins*, nous *ceignons* ; *je ceignais* ; *je ceignis* ; *j'ai ceint* : *je ceindrai* ; que *je ceigne* ; que *je ceignisse*. Indiquez des verbes qui se conjuguent sur ce modèle : *craindre*, *peindre*, *enfreindre*, *contraindre*, *éteindre*, etc.—*suspendre* : à quoi se rapporte ce mot ?

à *plaque*.—*clair* : même question, à *cuivre*. Donnez des mots de la même famille : *clarté*, *déclarer*, *clarifier*. Donnez les contraires : *obscur*, *obscurité*, *obscurcir* ; ou encore *sombre* (le nom manque) *assombrir*.—*étaient gravés* : le sujet ? le *signe* et l'*effigie*.—*effigie* : image représentant le visage d'une personne ; exemple : l'effigie de la reine sur les monnaies.—*flottaient* : le sujet ? *cheveux*.—*tomahawk* : épélez ce mot : c'est un mot sauvage.—*avaient échangé* : justifiez l'accord du participe ? le compl. dir. qu' (souvenirs) est avant.—*national* : donnez les différentes formes de ce mot en y joignant des noms différents : usage *national*, coutume *nationale*, les biens *nationaux*, les propriétés *nationales*.

Il sera bon de faire traduire ce texte au présent en faisant épeler la nouvelle forme des verbes : *c'est le plus jeune chef... La nature a pris soin... Il est grand... les souvenirs qu'il a échangés... ne furent point.*

H.-N.

II

DICTÉE

L'ÉGOÏSTE

Il n'est malheureusement pas rare l'égoïste ; peut-être en trouverez-vous un à l'école : un camarade qui n'est jamais content de ce qu'on lui donne, et qui, en revanche, ne donne jamais rien à personne. — "Chacun pour soi, chacun chez soi", voilà la devise de l'égoïste. L'égoïste pense toujours à lui, jamais aux autres ; il n'aime personne, si ce n'est lui, et il se figure volontiers que, dans le monde, tout est fait pour lui seul.

EXERCICES

1^o Lire, épeler, relever la dictée au pluriel : *Ils ne sont pas rares...*

2^o Faire copier quelques mots renfermant une lettre surmontée du *tréma* : *égoïsme*, *héroïsme*, *Moïse*, *Saül*, *naïveté*, *ciguë*, *aiguë*, *païen*, etc.

3^o Conjuguer à la troisième personne du singulier et du pluriel (trois temps) quelques verbes en *eter* (empaqueter, jeter, cacheter, épousseter, fureter, etc.) ; remplacer le pro-

nom *il* par un autre pronom de la troisième personne : *On* jette ; *celui-ci* cache, etc.

4^o Copier, après définition orale, les homonymes de *est* (*haie*), *balai* (*ballot*), *dé* (*dais*), *lait* (*lait*), *ver* (*verre*), *cent* (*sang*), etc.

5^o Copier dix adjectifs au masculin ; donner leur féminin ; former l'adverbe en *ment* dérivé : heureux, heureuse, heureusement ; complet, complète, complètement, etc.

6^o Copier des mots renfermant ; double *n*, double *t* (ne donner que les mots usuels, faire remarquer que les mots de même famille ont à ce point de vue même orthographe ;

ainsi *année*, annuel, annuellement ; *sonner*, sonnette, sonnerie ; *tonne*, tonneau, tonnelier, etc. ; — *botte*, bottier, bottine ; *natte*, natter, etc.

Anneau, annonce, annuler, caune, bannière, donner, ennui, hanneton, innocent, manne, mannequin, monnaie, panneau, renne, tonner, tonnerre.

Double *t* : tous ceux qui commencent par *at* : attabler, attirer, attendre, attraper, attentif, etc. ; — et : goutte, botte, carotte, fouetter, guetter, muette, quitter, regretter, butte, betterave, jatte, latte, etc.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

(Tous droits réservés)

Faites comprendre les questions au moyen de points sur le tableau noir

1^o 56 points et 8 points, combien de points ? Combien de fois 8 p. en 56 p. ? 8 fois 8 ?

2^o 64 p. et 8 p., combien ? Combien de fois 8 p. en 72 p. ? 9 fois 8 ?

3^o 72 p. et 8 p., combien ? Combien de fois 8 p. en 80 p. ? 10 fois 8 ?

4^o 80 p. et 8 p., combien ? Combien de fois 8 p. en 88 p. ? 11 fois 8 ?

5^o 88 p. et 8 p., combien ? Combien de fois 8 p. en 96 p. ? 12 fois 8 ?

6^o Comptez de 8 en 8 jusqu'à 96.

7^o Comptez à rebours de 8 en 8 de 96 à zéro.

8^o Comptez de 8 en 8 de 1 à 97. A rebours de 8 en 8 de 97 à 1.

9^o Comptez de 8 en 8 de 2 à 98. A rebours de 8 en 8 de 98 à 2.

10^o Comptez de 8 en 8 de 3 à 99. A rebours de 8 en 8 de 99 à 3.

11^o Comptez de 8 en 8 de 4 à 100. A rebours de 8 en 8 de 100 à 4.

12^o Comptez de 8 en 8 de 5 à 101. A rebours de 8 en 8 de 101 à 5.

13^o Comptez de 8 en 8 de 6 à 102. A rebours de 8 en 8 de 102 à 6.

14^o Comptez de 8 en 8 de 7 à 103. A rebours de 8 en 8 de 103 à 7.

Un épicier achète 48 minots de pommes, son voisin en achète 12 minots de moins. Combien de minots ont-ils acheté tous deux ? Rép. 84.

Un cultivateur a 18 pommiers qui lui rapportent en moyenne 3 minots. S'il vend les pommes 35 cts le minot, combien fait-il d'argent avec son verger ? Rép. \$18.90.

Un cultivateur achète une machine à battre pour \$70. Il donne \$10 comptant et doit solder le reste au moyen de paiements mensuels de \$4. Combien de paiements lui faudrait-il faire ? Rép. 15.

On a acheté 25 verges de velours pour \$135.00, quel est le prix d'une verge ? Combien faut-il le revendre si on veut gagner 85 cts par verge ? Rép. 5.40. Rép. \$6.25.

En divisant un nombre par 12. le quotient est 6 et le reste 8. Quel est ce nombre ? Rép. 80.

FRACTIONS

Questions et problèmes divers

Supposons une pomme partagée en deux parties égales.

Chaque partie s'appellera une *demie* pomme : en chiffres $\frac{1}{2}$.

Supposons une pomme partagée en trois parties égales.

Chaque partie s'appellera un *tiers* de pommes : en chiffres $\frac{1}{3}$.

Si on prend *deux* de ces parties on aura *deux tiers* de pomme : en chiffres $\frac{2}{3}$.

Supposons une pomme partagée en quatre parties égales.

Chaque partie s'appellera un *quart* de pomme : en chiffres $\frac{1}{4}$.

Si on prend *deux* de ces parties, ou *trois* de ces parties, on aura *deux quarts*, ou *trois quarts* de pomme : en chiffres $\frac{2}{4}$, $\frac{3}{4}$.

Supposons une pomme partagée en cinq parties égales.

Chaque partie s'appellera un *cinquième* de pomme : en chiffres $\frac{1}{5}$.

Si on prend *deux*, *trois*, ou *quatre* de ces parties on aura *deux cinquièmes*, *trois cinquièmes*, ou *quatre cinquièmes* de pomme.

$\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{2}{3}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{2}{4}$, $\frac{3}{4}$, $\frac{1}{5}$, $\frac{2}{5}$, $\frac{3}{5}$, $\frac{4}{5}$, etc., sont des fractions.

Comme on le voit, on représente une fraction au moyen de deux nombres qu'on place l'un au-dessous de l'autre et qu'on sépare par un petit trait.

Le nombre qui s'écrit au-dessous du trait indique en combien de parties égales l'objet, dont on parle, a été divisé ; il s'appelle **dénominateur**. (Faites remarquer aux élèves que ce mot n'est pas *dominateur*).

Le nombre qui s'écrit au-dessus du trait indique combien en prend de ces parties ; il s'appelle **numérateur**. (Faites remarquer aux élèves que ce mot n'est pas *numérateur*).

Le dénominateur et le numérateur s'appellent les **termes** de la fraction.

Pour énoncer une fraction, on énonce d'abord le numérateur, puis le dénominateur, qu'on fait suivre de la terminaison *ième*.

Ainsi $\frac{4}{5}$, $\frac{11}{20}$, $\frac{7}{10}$ s'énoncent : 4 *cinquièmes*, 11 *vingt-quatrième*s, 7 *neuvième*s.

Par exception, les dénominateurs 2, 3, 4, s'énoncent **demi**, **tiers**, **quart**.

Ainsi $\frac{1}{2}$, $\frac{2}{3}$, $\frac{3}{4}$ s'énoncent : un **demi**, deux **tiers**, trois **quarts**.

Qu'entend-on par les $\frac{7}{8}$ d'une orange ? Rép. Le **dénominateur** 8 indique que l'orange a été divisée en 8 parties égales, et le **numérateur** 7 signifie que sur ces 8 parties on en prend 7.

Qu'entend-on par les $\frac{2}{3}$ d'un melon ? Les $\frac{3}{4}$ d'une pomme ? Les $\frac{1}{5}$ d'une pêche ? Etc., etc.

Qu'entend-on par $\frac{9}{11}$, $\frac{8}{13}$, $\frac{5}{7}$, $\frac{11}{12}$, $\frac{3}{14}$, etc. Rép. Le **dénominateur** 11 indique que l'unité a été divisée en 11 parties égales, et le **numérateur** 9 signifie que sur ces 10 parties on en prend 9. Etc.

PERCENTAGE

17° A un examen on fit 150 questions à chacun des 5 élèves d'une classe ; A répondit à 120, B à 140, C à 90, D à 80 et E à 70. Quelle était la moyenne de la classe ?

Solution :

$$150 \times 5 = 750, \text{ nombre total des questions}$$

$$120 + 140 + 90 + 80 + 70 = 500.$$

$$\frac{500}{750} = .66\frac{2}{3} \text{ ou } 66\frac{2}{3}\%.$$

18° Mon correspondant vend des marchandises pour \$7350 ; quelle est sa commission à 3% et combien doit-il me remettre ?

Solution :

Il garde 3 cts par piastre.

$$7350 \times .03 = 220.50, \text{ commission.}$$

$$7350 - 220.50 = 7129.50, \text{ ce qui me revient.}$$

19° Un marchand de farine envoie à son correspondant à Chicago \$6165 avec instruction d'acheter de la farine après déduction de sa commission à 2 $\frac{1}{2}$ %. Combien de barils à \$C le baril le marchand recevra-t-il et quelle sera la commission du correspondant ?

Solution :

Chaque baril coûtera au marchand \$6 plus une commission de $2\frac{1}{2}$ cts par piastre, c'est-à-dire $16\frac{1}{2}$ cts: $\$6 + .16\frac{1}{2} = 6.16\frac{1}{2}$, le prix total payé par le marchand pour 1 baril.

$6165.000 \div 6.165 = 1000$, nombre de barils. Rép.

Le correspondant donne \$6 pour 1 baril ; pour 1000 barils il donnera $1000 \times \$6 = \6000 . Sa commission sera donc la différence entre \$6165, ce qu'il a reçu, et \$6000, ce qu'il a payé $6165 - 6000 = 165$, commission. Rép.

Autre solution :

Autant de fois que le correspondant déboursera \$1, autant de fois il aura droit à une commission de $2\frac{1}{4}$ cts. Ainsi sur chaque 1.02 $\frac{1}{4}$ il y aura \$1 dépensée à acheter de la fleur.

$6165 \div 1.0275 = \$6000$, dépensées à acheter.

$6000 \div 6 = 1000$ barils. Rép.

$6165 - 6000 = \$165$, commission. Rép.

20° Un agent d'immeubles vend une propriété ; après déduction de sa commission à 4%, il remet \$7056 au 1er propriétaire. Pour combien a-t-il vendu la maison et quelle a été sa commission.

Solution :

S'il avait vendu la maison \$1, il aurait rendu au propriétaire $\$1 - .04 = .96$.

Chaque 96 cts reçus par le 1er propriétaire représente \$1 payée par le nouveau. Donc $\$7056 \div .96 = \7350 , prix de vente de la maison. Rép.

$\$7350 - \$7056 = \$294$, commission.—Rép.

J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés.)

LEÇON ÉLÉMENTAIRE

Dites aux élèves :

Each pupil's full name is composed of at least two words : the last word is the family name or *surname* ; the first word in the given name or *Christian name* ; the *Full name* is the *Christian name* and the *surname* together ; in the full name Edward Nolin : Nolin is the *surname* and Edward is the *Christian name*.

Dites aux élèves :

1. Write your full names ; *que chaque élève écrive son nom et son prénom.*
2. Write the name of the place in which you live ; *que chaque élève écrive le nom de l'endroit où il demeure.*
3. Write the name of the Province in which you live ; *que chaque élève écrive le nom de la province où il demeure.*
4. Write the name of the country in which you live.
5. Write the name of a place which you would like to see.
6. Write the name of the school which you attend.
7. Write the name of your teacher.
8. Write the name of your parish priest.

Dites aux élèves :

Underline the first letter of each of these words : horse, Cartier, George, Ontario, Charles, Quebec, desk, floor. *Que les élèves soulignent la première lettre de chacun de ces mots.*

Dites aux élèves :

The first letter of a word is called its *initials*, or initial letter.

The initial of Laval is : L.,—of Champlain is : C.—The initial letters of Jacques Cartier are : J. C.

Dites aux élèves :

9. Write your full names ;

10. Write the initials of your full names.

11. Write the initials of your Christian names and write your family names in full : Ex. *Edward Nolin*, E. N.—E. Nolin.

DICTÉE MODELE

THE FOX AND THE GOAT.—(Continued)

So he *jumped* down, and drank as much water as he *wanted*.

"Oh, how refreshing!" *cried* he.

"Yes," *said* the Fox : "and now if you have *finished* drinking, let me ask how you *expect* to get out of this well again."

"Oh, I don't know," *replied* the Goat. "How do you *expect* to get out?"

"That is what I have been *wondering* about for the last *hour*," *said* the Fox, "and have just now *thought of* a good *plan*. If you will *put* your *forefeet* high up on the wall I will climb up your back, and so get out, and then, of course, I can *help* you out."

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques sans que le sens des phrases en fut altéré.

Jumped, sprang — Wanted, wished. — Cried, exclaimed. — Said, replied. — Finished, done. — Expect, hope. — Replied, answered. — Wondering, thinking. — Hour, sixty minutes. — Thought of, found. — Plan, way. — Put, place. — Forefeet, frontfeet. — On, against. — So, thus. — Help, assist.

Dictez les questions suivantes : que les élèves trouvent eux-mêmes les réponses :

10. What did the Goat do? *He jumped down and drank as much as he wanted.*

11. How did he find the water? *Very refreshing.*

12. What did the Fox then ask him? *The Fox then asked him how he expected to get out?*

13. What was the Goat's answer to this question? *His answer was that he did not know.*

14. What did the Goat ask the Fox? *He asked the Fox how he expected to get out?*

15. What was the Fox's answer? *His answer was that he had been thinking about it for an hour and that he had just found a good plan.*

16. What was the Fox's good plan? *It was that the Goat should place his forefeet high up on the wall, and that he, the Fox, should then climb over to Goat's back, get out, and in his turn help the Goat out.*

TENUE DE LIVRES

(Droits réservés)

Le brouillard de la 10e série d'opération doit être rédigé d'après la même forme que les brouillards des autres séries.

Grand Livre

Dr	Nom de l'élève	Cr
	Contre lui	
	En sa faveur	
	12	4500

Dr	Caisse	Cr
	Sommes reçues.	Sommes payées
12	3000	14
16	24	15
19	20	17
20	10	20
22	100	24
22	276	
23	560	
24	53	50
24	68	50

Dr *Marchandises* *Cr*

<i>Ont coûté</i>		<i>Ont produit</i>	
12	1500	13	27
15	350	15	42
20	400	16	45
		17	153 50
		19	476
		21	960
		22	18
		22	60 50
		23	36
		24	166 50

Dr *H. Blondeau* *Cr*

<i>Contre lui</i>		<i>En sa faveur</i>	
13	27	19	20
22	18		

Dr *Frais Généraux* *Cr*

<i>Dépenses encourues</i>			
14	6		
17	4		
24	4		

Dr *P. Rosa* *Cr*

<i>Contre lui</i>		<i>En sa faveur</i>	
15	42	16	24
22	60 50	20	10
		24	68 50

Dr *Th. France* *Cr*

<i>Contre lui</i>		<i>En sa faveur</i>	
16	45		
24	166 50		

Dr *W. Roger* *Cr*

<i>Contre lui</i>		<i>En sa faveur</i>	
17	153 50	22	100
23	36	24	53 50

<i>Dr</i>		<i>V. Paul</i>		<i>Cr</i>	
Contre lui				En sa faveur	
19	476	22	276		

<i>Dr</i>		<i>Geo. Denis</i>		<i>Cr</i>	
Contre lui				En sa faveur	
21	960	23	560		

Dr **Balance de Vérification** *Cr*

DIFFÉRENCES.		TOTALS.		DÉSIGNATION.	TOTALS.		DIFFÉRENCES.
				<i>Nom de l'élève.</i>	4500		4500
3348		4112		Caisse.	764		
265	50	2250		Marchandises (non vendues \$348.90)	1984	50	
25		45		H. Blondeau.	20		
14		14		Frais généraux.			
		102	50	P. Rosa.	102	50	
211	50	211	50	Th. France.			
36		189	50	W. Roger.	153	50	
200		476		V. Paul.	276		
400		960		Geo. Denis.	560		
4500		8360	50		8360	50	4500

J. AHERN.

Leçons d'Anglais d'après la Méthode Naturelle

60 leçons avec un appendice contenant les principes généraux de la prononciation et des remarques sur les défauts les plus communs, par J. Ahern, professeur d'anglais à l'École normale Laval.

On peut se procurer cet ouvrage chez les principaux libraires, ou en s'adressant à J. AHERN, École normale Laval. Prix 50 cts.

“ Manuel de droit civique ”

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, édition pour les écoles normales, les collèges classiques et

les académies. Volume de 414 pages ornées de cartes et de gravures. Prix: \$5.40 la doz. et 60 cts l'unité. S'adresser à J.-A. Langlais; en vente chez tous les li. aires.

MANUEL DE DROIT CIVIQUE, édition pour les écoles modèles et les écoles élémentaires. Volume de 240 pages ornées de plusieurs gravures. Prix: \$2.50 la doz. et 25 cts l'unité.

S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, rue St-Joseph, Québec, et en vente chez tous les libraires.

J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

177 RUE ST-JOSEPH & 10 CARRÉ N.-D., B.-V.

Nous avons l'assortiment le plus complet en librairie. Nous invitons Messieurs les Commissaires d'écoles et MM. les Instituteurs à correspondre avec nous avant de placer leurs commandes.

CONDITIONS TRÈS FACILES

1500 Cartes géographiques montées, à vendre à 50 centims dans la piastre.

LIVRES CLASSIQUES

DE

J. - B. CLOUTIER,

Approuvés par le Conseil de l'Instruction publique :

Grammaire française, Devoirs grammaticaux, Syllabaire d'après une méthode rationnelle, Recueil de leçons de choses illustré, Méthode de lecture rationnelle en dix tableaux.

MAISON FONDÉE
EN 1865.

G. - A. LAFRANCE

MAISON FONDÉE
EN 1865.

—• RELIEUR •—

A mon établissement nous exécutons toutes sortes d'ouvrages concernant la RELIURE, le RÉGLAGE et la FABRICATION DE LIVRES BLANCS, et cartes montées sur toile et vernies. Nous nous occupons spécialement de la reliure à tranche dorée et de celle à tranche rouge sous or.

Les livres destinés aux bibliothèques paroissiales sont reliés à des conditions spéciales.

G. - A. LAFRANCE, Relieur,

Téléphone 305.

109, COTE LAMONTAGNE, QUÉBEC.